

Dominique Maire
Présidente de l'Association Reille Montsouris
41 Avenue Reille
75014 Paris
mairedominique@gmail.com



Monsieur le Préfet de Police de Paris,

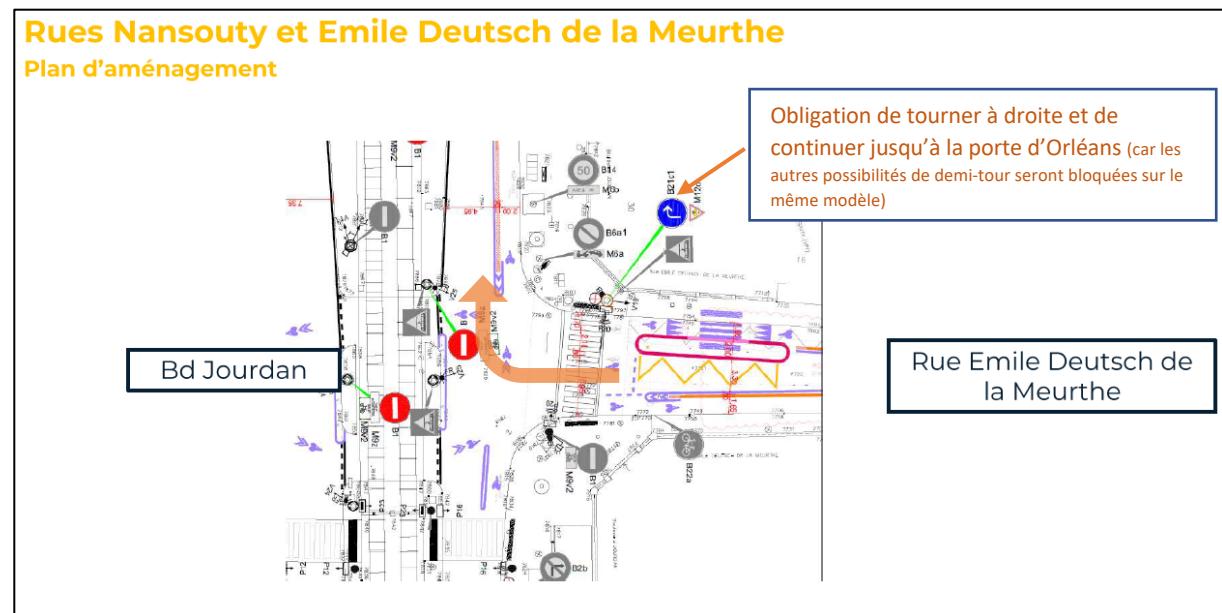
Nous vous adressons, au nom des membres de notre association, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024.

Si elle sera pour vous remplie de challenges majeurs, tels que les JO, cette année 2024 ne semble pas marquer de pause dans le travail de saccage idéologique qu'opère la Mairie de Paris dans notre arrondissement, et sur lequel nous voudrions attirer votre attention.

En effet, les élus du 14^e arrondissement préparent pour le début de l'année la mise en œuvre d'un nouveau plan de circulation dans le sud du 14^e, qui aura des répercussions dramatiques pour les riverains des rues suivantes : Boulevard Jourdan, Porte d'Orléans, Avenue du Général Leclerc, rue René Coty, Avenue Reille, Avenue Jean Moulin, entre autres.

Ce plan de circulation prévoit notamment, **outre la suppression du sens sortant** (vers Porte d'Orléans) pour les véhicules sur l'Avenue du Général Leclerc, **la mise en place de multiples « interdictions de traverser ou de tourner » sur le Boulevard Jourdan**, faisant des « Maréchaux » une boucle infernale sur laquelle un véhicule sortant de notre quartier (par exemple par la rue Nansouty) n'aura pas d'autre choix que de terminer sa course en chargeant un peu plus la Porte d'Orléans (déjà saturée à toute heure !), seul endroit où il pourra (enfin !) faire demi-tour pour rejoindre Gentilly ou Arcueil.

Ci-dessous un exemple de mise en œuvre d'une interdiction de tourner sur le carrefour Emile Deutsch de la Meurthe / Boulevard Jourdan :



Les boulevards des Maréchaux, la Porte d'Orléans et l'Avenue du Général Leclerc sont des **axes majeurs et c'est en ce sens qu'ils sont placés sous votre autorité**, c'est pourquoi nous souhaitons attirer votre attention sur les aménagements dangereux et improductifs que la mairie souhaite mettre en place en dépit des conséquences désastreuses anticipées sur la saturation de la Porte d'Orléans et des Maréchaux.

Nous vous demandons, monsieur le Préfet de faire preuve de toute la vigilance nécessaire avant d'éventuellement autoriser de tels aménagements, car nous avons remarqué que la mairie n'hésite pas à fausser les chiffres (nombre de véhicules jour) dans ses études d'impact afin de servir son idéologie de « l'emmerdement maximum de l'automobiliste ».

Espérant que vous pourrez faire preuve de toute la vigilance nécessaire sur les sujets évoqués, nous sommes à la disposition de vos équipes pour échanger et vous prions de croire, monsieur le Préfet, en l'expression de notre plus grande considération.

Dominique Maire

Présidente ARM